

Le Venezuela confirme son engagement de collaborer activement avec la CPI



Caracas, 4 nov. (RHC)- Le procureur général du Venezuela, Tarek William Saab, a confirmé l'engagement du Venezuela de collaborer avec la Cour Pénale Internationale.

Dans une interview accordée à la chaîne multinationale latino-américaine Telesur, le procureur général du Venezuela a mis en avant l'esprit de la lettre d'entente, signée à Caracas par le président Nicolas Maduro et le procureur de la CPI, Karim Khan.

Il a fait remarquer que la lettre est fondée sur le principe de la complémentarité positive établi par le Statut de Rome.

Ce document fait suite à la décision du Bureau du Procureur de la CPI de conclure l'examen préliminaire de l'affaire Venezuela I, initiée en 2018 concernant des violations présumées des droits de l'homme dans le contexte des manifestations violentes de 2017, et de procéder à l'ouverture d'une enquête formelle.

Malgré les divergences d'opinion sur cette question, les parties ont réaffirmé leur engagement à collaborer activement et à soutenir les efforts au-delà du principe de complémentarité.

Tarek William Saab a assuré que les experts de la CPI pourront constater le travail soutenu des institutions pénales et judiciaires vénézuéliennes en termes d'inculpations et de condamnations liées à des violations des droits de l'homme, «afin de punir ceux qui se sont malheureusement écartés du chemin de la loi».

«L'État vénézuélien réalise actuellement un travail engagé en faveur des droits de l'homme et contre l'impunité, avec un total de 188 condamnations prononcées depuis 2017», a souligné Tarek William Saab dans ses déclarations à Telesur.

Peu après la signature de la lettre d'entente avec la CPI, le président Nicolas Maduro a salué la volonté du Bureau du procureur de la CPI d'établir un dialogue franc et direct avec les institutions vénézuéliennes, qui ont démontré «leurs forces juridiques, doctrinales et constitutionnelles».

Concernant la décision du haut fonctionnaire de la CPI d'ouvrir une enquête formelle sur la situation au Venezuela, le président Nicolás Maduro a déclaré qu'il respectait cette décision, bien qu'il ne la partage pas en tant que représentant d'un État souverain.

«Le Venezuela garantit la justice avec des institutions qui sont prêtes à s'améliorer, à se perfectionner et à aller de l'avant; pour qu'il y ait la paix, il faut qu'il y ait la justice», a-t-il souligné.

Pour sa part, le Procureur Karim Khan a souligné l'esprit franc et ouvert des journées de travail favorisant le dialogue constructif entre sa délégation et les fonctionnaires de la République bolivarienne.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/276116-le-venezuela-confirme-son-engagement-de-collaborer-activement-avec-la-cpi>



Radio Habana Cuba